



## Planification des acquisitions avant la fin de l'année financière 2017-2018

**Québec, le 19 décembre 2017** – La fin de l'année financière constitue pour la Direction générale des acquisitions (DGACQ) une période de pointe pour le traitement des demandes d'acquisition en provenance des ministères et organismes.

Malgré les efforts déployés par les équipes de la DGACQ, la livraison des biens et services est grandement tributaire des particularités propres aux dossiers et des délais des fournisseurs et des prestataires de services (notamment les disponibilités et la livraison des biens).

La DGACQ vous invite donc à ne pas tarder à transmettre vos demandes d'acquisition (DA) afin que nous puissions en débiter le traitement dans les prochaines semaines. Selon vos priorités, la complexité des dossiers et les risques associés, la DGACQ fera tout ce qui est possible pour que les demandes reçues soient complétées avant le 31 mars 2018.

Pour toute information, veuillez communiquer avec le personnel du service à la clientèle de la DGACQ au 418 643-5438 ou sans frais au 1 888 588-5438, ou par courriel à [ser.clientele@cspq.gouv.qc.ca](mailto:ser.clientele@cspq.gouv.qc.ca).

La DGACQ vous assure de l'entièreté de sa collaboration dans l'atteinte de vos objectifs.